



Número de Révision: 002.0

Date de sortie: 09/11/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	PRITT STICK RELAUNCH (LA - BR)	Numéro IDH:	668409
Type de produit/utilisation recommandée:	Baton de colle		
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact: Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés)NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

NON CLASSIFIÉ. LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER.

CLASSE DE RISQUE

Rien

CATEGORIE DE RISQUE

Rien

PICTOGRAMME(S)

Rien

Conseils de prudence

Prévention:	Non prescrit
Intervention:	Non prescrit
Stockage:	Non prescrit
Élimination:	Non prescrit

Numéro IDH: 668409

Nom du produit: PRITT STICK RELAUNCH (LA - BR)

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Saccharose	57-50-1	10 - 30
Palmitate de sodium	408-35-5	1 - 5
Myristate de sodium	822-12-8	1 - 5
EPSILON-CAPROLACTAM	105-60-2	0.1 - 1
Propanediol-1,2	57-55-6	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Conduire immédiatement la victime à l'air frais. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer à l'eau courante et au savon.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Ingestion:	Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Porter un équipement de sécurité. Porter une protection respiratoire indépendante de l'air ambiant.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Non disponible
Produit ou gaz issus de la combustion:	oxydes de carbone

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.
--	---

Méthodes de nettoyage:

Balayer mécaniquement. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation:**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Stockage:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Entreposage dans les emballages d'origine fermé. Stocker dans un endroit sec.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible**8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Saccharose	10 mg/m3 TWA	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Palmitate de sodium	10 mg/m3 TWA	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration au poste de travail.

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection de la peau:

Porter un équipement de protection individuel.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	solide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Typique
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	10.1
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	Non disponible
Densité de vapeur relative:	Non applicable, Le produit est un solide.
Point d'éclair:	> 94 °C (> 201.2 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité:	Non disponible
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	0.01 %; 12 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)

Viscosité dynamique:	4,500 - 6,000 mpa.s
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	En cas d'incendie, fission de monoxyde de carbone (CO), de dioxyde de carbone (CO2) et d'oxydes nitriques (NOx).
Produits incompatibles:	Aucun connu
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Peut irriter la peau.
Contact avec les yeux:	peut provoquer une irritation.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Saccharose	Oral LD50 (Rat) = 29,700 mg/kg
Palmitate de sodium	Rien
Myristate de sodium	Rien
EPSILON-CAPROLACTAM	Oral LD50 (Souris) = 930 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1.2 g/kg Oral LD50 (Rat) = 1.6 g/kg Oral LD50 (Souris) = 2.1 g/kg Oral LD50 (Souris) = 2.5 g/kg Oral LD50 (Rat) = 1,210 mg/kg
Propanediol-1,2	Oral LD50 (Lapin) = 18 g/kg Oral LD50 (Souris) = 23.9 g/kg Oral LD50 (Rat) = 30 g/kg

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Saccharose	Poussières nuisibles		Peau
Palmitate de sodium	Irritant		
Myristate de sodium	Irritant		
EPSILON-CAPROLACTAM	Irritant	Allergène	Sang Système nerveux central Développemental Yeux Reins Foie Reproductif
Propanediol-1,2	Irritant		

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Saccharose	Non	Non	Non
Palmitate de sodium	Non	Non	Non
Myristate de sodium	Non	Non	Non
EPSILON-CAPROLACTAM	Non	Non	Non
Propanediol-1,2	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exemptés d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 3, 8, 9, 11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 09/11/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.